

Toullec-Théry Marie, MCF, CREN, université de Nantes et Espé

marie.toullec-thery@univ-nantes.fr

Marlot Corinne, HEP Vaud (CH), UER MS et ACTÉ, Université Clermont-Auvergne (F)

corinne.marlot@hepl.ch

Les nécessités méthodologiques de l'approche comparatiste : l'exemple d'une recherche sur la difficulté scolaire en contexte de co-enseignement

En 2013, suite à la loi de refondation de l'école, la France fait le choix, en Réseau d'Education Prioritaire, d'un nouveau dispositif « Plus de maîtres que de classes » (PDMQDC) qui abonde les équipes de cycle 2, pour l'essentiel, d'un maître supplémentaire (M+). Ce dispositif questionne les effets de la modification de taux d'encadrement, mais aussi des choix didactiques et d'organisation qu'opèrent les enseignants. Un dilemme professionnel émerge alors. S'agit-il, avec le M+, de re-collectiviser les apprentissages (*via* le co-enseignement) ou plutôt d'individualiser le travail (*via* la co-animation) ? Nos fondements didactiques (théorie de l'action conjointe en didactique, TACD, Sensevy & Mercier, 2007 ; Sensevy, 2007, 2011), orientent notre problématique : comment, d'un point de vue théorique et méthodologique appréhender les dimensions génériques et spécifiques des savoirs, afin d'éclairer et de caractériser la prise en compte de la difficulté scolaire ordinaire dans le contexte singulier du dispositif PDMQDC ? Les concept-clé d'action conjointe et de jeu d'apprentissage, invitent à une migration et une articulation de concepts et méthodes pour saisir la nature du jeu qui est joué entre le Professeur et les élèves. Mais ce cadre théorique gagne à s'articuler avec d'autres approches afin de nourrir nos questions comparatistes. Ainsi un objet d'étude de portée transversale - l'aide ordinaire - est traité de manière comparatiste en mobilisant (1) des concepts issus du cadre de l'action conjointe tels que la partition généricité/spécificité des savoirs ou encore la dialectique contrat-milieu, (2) des concepts et des méthodes construits dans des champs didactiques disciplinaires, notamment la didactique des mathématiques (contrat, milieu, situation) ou dans des champs relatifs aux sciences humaines et sociales (dispositifs, institutions) et (3) des concepts issus de la didactique disciplinaire concernée (ici la notion de production d'inférences en didactique du français).

Nous souhaitons également rendre visible la manière dont l'articulation de méthodologies composites a permis une analyse didactique de situations ordinaires.

Nous étudierons du point de vue générique et spécifique, les savoirs relatifs à un dispositif de co-enseignement en classe de CE1 autour d'une activité de compréhension de lecture et de production d'inférences. Il s'agira de comprendre en quoi ce dispositif de co-enseignement va contraindre la prise en compte de la difficulté scolaire par le professeur, au regard de la spécificité de la situation travaillée, disciplinairement située. En effet « tout dispositif vise à "faire faire" les acteurs dans des

chemins qu'il a tracés d'avance en contraignant administrativement et pédagogiquement l'action » (Barrère, 2013). Tout dispositif crée donc « un style de pensée » (Fleck, 1935).

Bibliographie

Barrère, A. (2013). Les montées des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire, *Carrefours de l'éducation*, 2, 95-116.

Fleck, L. (1935). *Genèse et développement d'un fait scientifique*, trad. par Nathalie Jas, Les Belles Lettres 2005, Paris,

Marlot, C. & Toullec-Théry, M. (2011). Caractérisation didactique des gestes de l'aide à l'école élémentaire : une étude comparative de deux cas didactiques limite en mathématiques. *Education et didactique*, 3-5, 7-32.

Sensevy, G. (2011). *Le sens du savoir*. Bruxelles : De Boeck.

Toullec-Théry, M. (2017). Un dispositif de lutte contre les inégalités scolaires ? « Plus de maîtres que de classes ». *Diversité*, 190, 75-81.